

La Maison des Arts en lice pour le Budget Participatif Écologique de la Région Île-de-France



La Maison des Arts franchit un nouveau cap dans son engagement pour la transition énergétique. Son projet d'installation de 55 panneaux photovoltaïques a été retenu par la Région Île-de-France dans le cadre du Budget Participatif Écologique (BPE).

Un projet concret pour un lieu culturel engagé

Lieu emblématique de création, de rencontre et de diffusion artistique, la Maison des Arts souhaite aller plus loin en réduisant son empreinte carbone et en produisant une partie de sa propre énergie verte. Grâce à l'installation de 55 panneaux photovoltaïques, le bâtiment pourra :

- Produire localement une électricité propre et renouvelable
- Réduire ses factures d'énergie
- Sensibiliser le public aux enjeux écologiques

À vous de jouer : votre vote peut tout changer !

Pour ce projet, nous avons besoin de votre soutien. Il sera soumis au vote des Franciliens du 9 juin au 30 juin 2025 sur le site de la Région Île-de-France.

Objectif : obtenir une subvention de 10 000 €

Chaque vote compte ! En quelques clics, vous pouvez faire avancer un projet à impact environnemental positif, au cœur de votre territoire.

Comment voter ?

Rendez-vous sur le site du Budget Participatif Écologique de la Région Île-de-France : [Panneaux photovoltaïques Maison des Arts](#)

Recherchez le projet : "Panneaux photovoltaïques - Maison des Arts » Aubergenville - Démarche d'optimisation énergétique pour réduire la consommation des bâtiments

Votez et partagez autour de vous !

Ensemble, faisons de la culture un moteur de la transition écologique.

Merci pour votre soutien et n'hésitez pas à partager cet article pour mobiliser le plus grand nombre !

